



FUZION

beyond expectation

FuzGuard Collection

Ce que couvre cette garantie limitée résidentielle: Garantie à vie sur la structure

Fuzion garantit à l'acheteur initial que ce laminé résistant à l'eau dans son état de fabrication, sera exempt de tout défaut de fabrication, notamment en ce qui concerne l'usinage, l'assemblage et les dimensions. Fuzion garantit en outre que ce produit ne se déformera pas, ne creusera pas, ne gondolera pas et ne se délaminera pas s'il est correctement installé et entretenu conformément aux instructions d'installation et au guide d'entretien de Fuzion. Cette garantie porte aussi sur l'installation sur un sous-plancher de béton à chauffage par rayonnement et approuvé pour les méthodes d'installation de planchers flottants.

Le WRL est 55 % plus stable dimensionnellement que les laminés ordinaires et est garanti pour être utilisé sur de grandes surfaces jusqu'à 6 000 pieds carrés sans avoir à aménager de joints d'expansion.

- Des chalets non chauffés sans gondolage ni rétrécissement

Garantie contre l'usure et l'humidité

Fuzion garantit que pendant 25 ans à compter de la date d'achat initiale, votre plancher WRL ;

- ne tachera pas
- ne subira pas d'usure complète
- ne décolorera pas sous l'effet de la lumière du soleil ou de la lumière artificielle
- résistera aux dommages dans des conditions normales (voir le document sur le nettoyage et la maintenance pour plus d'informations).
- résistera pendant 100 heures aux dommages causés par l'humidité due aux liquides renversés dans des conditions domestiques
- résistera pendant 100 heures aux dommages causés par l'humidité due à des fuites

Ce que Fuzion fera si vous avez besoin du service de garantie :

Si Fuzion honore une réclamation en vertu de cette garantie limitée, elle réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, le coût du revêtement de sol concerné uniquement. Dans le cas où la couleur installée n'est plus disponible, Fuzion autorisera votre détaillant à remplacer les planchers altérés par un autre produit Fuzion de valeur égale ou inférieure. Fuzion n'est pas responsable des autres coûts liés au retrait ou à l'installation du produit. Le recours décrit ci-dessus est le seul et unique recours de l'acheteur pour les réclamations en vertu de cette garantie limitée.

Exclusions:

- La garantie n'est pas transférable. Elle ne s'étend qu'à l'acheteur d'origine.
- La garantie s'applique uniquement lorsque la zone

concernée est visible et couvre une surface supérieure à 6 centimètres carrés.

Domages résultant de

- Accidents, abus ou mauvaise utilisation
- Exposition à la chaleur extrême
- Éraflures, impacts ou coupures
- Dommages causés par des chaises ou des meubles équipés de roulettes en plastique dur ou en métal
- Mauvaise installation
- Nettoyage et maintenance inappropriés
- Fret
- Installation incorrecte ou immersion pendant plus de 100 heures, ou de façon continue ou exposition répétitive à long terme de l'eau.
- Toute humidité provenant du sous-plancher (c'est-à-dire pression hydrostatique)
- Modifications, altérations, réparations ou services par un détaillant de revêtements de sol non autorisé

Nettoyage et entretien des revêtements WRL

Note : Tous les produits à base de bois, même ceux spécialement conçus pour résister à l'humidité sont hygroscopiques (ils réagissent à l'humidité) et se dilatent ou se contractent en conséquence. Toutes les sources d'humidité du sous-sol doivent être éliminées avant l'installation.

1. Utilisez un chiffon sec ou sec/humide pour éponger les déversements dès qu'ils se produisent. Ne laissez pas de liquides sur le plancher.
2. Ne versez pas de liquide directement sur le sol et n'utilisez pas de vadrouille excessivement mouillée qui laisse des flaques ou de l'eau stagner sur le plancher.
3. Pour les taches difficiles comme celles d'huile, de peinture, de marqueurs, de rouge à lèvres, d'encre ou de goudron, utilisez de l'acétone/du dissolvant pour vernis à ongles sur un chiffon blanc propre puis essuyez avec un chiffon humide pour enlever tout résidu.
4. Pour de meilleurs résultats, utilisez le nettoyant pour laminés FuzClean et une vadrouille pour le nettoyage régulier.
5. Balayez, époussetez ou passez l'aspirateur régulièrement avec la brosse pour éviter l'accumulation de saleté et de poussière qui peuvent rayer ou ternir la finition
6. Ne pas utiliser de laine d'acier, de nettoyants abrasifs, de nettoyants à vapeur ou tout type de polissage ou de lustrage à la machine.
7. Posez de petits tapis aux entrées extérieures.
8. Utilisez des protecteurs en feutre sous les chaises et les meubles.
9. Gardez les griffes des animaux domestiques taillées pour éviter d'égratigner le plancher.
10. N'essayez jamais de faire glisser ou rouler des objets lourds sur le sol.
11. Les roulettes des chaises ne doivent être que du type souple et non rayant.

Fuzion
Étape par étape
Guide
d'instruction

1

2

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

29

30

19

20

31

32

33

34

21

22

23

24

25

26

27

28

Les matériaux doivent être installés conformément à la NORME DE L'INDUSTRIE SUR LES LAMINÉS et aux présentes instructions d'installation des planchers Fuzion.

Les planchers laminés résistants à l'eau Fuzguard sont considérés comme des planchers flottants et sont installés à l'aide d'un système de plancher flottant. Ces planchers sont destinés à un usage intérieur uniquement et peuvent être installés sur pratiquement une structure de plancher existante. Comme la plupart des matériaux, ce plancher peut se dilater et se contracter en fonction des variations de chaleur et d'humidité relative, c'est pourquoi il faut prévoir un espace d'expansion de 10,00 mm. Cet espace sera couvert lorsque la moulure sera remplacée ou qu'une nouvelle moulure sera installée. Si les moulures sont laissées en place, un système de moulures sera nécessaire pour couvrir l'expansion. Veuillez lire et suivre toutes les instructions avant de commencer l'installation.

Introduction

- Structure de plancher flottant
- Ne pas fixer au sous-plancher en aucun point
- Ne pas installer d'armoires ou d'îlots sur le plancher
- Ne pas ajuster serré contre des surfaces verticales fixes comme les murs, les installations permanentes, les cadres de porte, les tuyaux ou les escaliers.
- Pour l'installation du revêtement de sol laminé résistant à l'eau Fuzguard, la préparation du sous-plancher doit respecter les exigences définies dans la norme industrielle ATFA sur les revêtements de sol laminés et dans les présentes instructions d'installation du revêtement de sol Fuzion.

Avis important :

Tous les produits à base de bois, même ceux spécifiquement conçus pour avoir une résistance accrue à l'humidité sont hygroscopiques (ils réagissent à l'humidité de l'environnement), par conséquent ils se dilateront ou se contracteront. Toutes les sources de l'humidité du sol doivent être rectifiées avant la pose du plancher. Toute humidité de construction doit être complètement asséchée. Le revêtement de sol stratifié Fuzguard est résistant à l'eau mais pas imperméable

Que signifie résistant à l'eau?

Lorsqu'il est correctement installé, le revêtement de sol ne sera pas endommagé par des déversements localisés résultant d'une utilisation domestique normale, tels que des chaussures mouillées et des déversements de liquides, y compris l'utilisation dans des salles de bain complètes qui est toujours garantie.

Responsabilité de l'installateur

Inspection des produits : Avant l'installation, l'installateur est responsable de l'inspection finale de la fabrication et de la finition du produit en usine. Il est important de vérifier chaque planche à la recherche de défaut de fabrication. Les défauts doivent être signalés au magasin où a été effectué l'achat pour un remboursement ou un remplacement immédiat avant l'installation du revêtement de sol. L'installateur doit faire preuve d'une sélection raisonnable et retenir ou éliminer les morceaux présentant des défauts, quelle qu'en soit la cause. Si un d'entre eux est douteux, il ne doit pas l'utiliser. Examinez soigneusement le revêtement de sol pour en vérifier la couleur, la finition et la qualité avant de l'installer. Si le matériau n'est pas acceptable, ne l'installez pas et contactez immédiatement le vendeur.

Inspection du chantier : Avant la pose, l'installateur doit déterminer si l'environnement du chantier et les sous-planchers utilisés sont conformes ou supérieurs à toutes les normes applicables. Les recommandations des industries de la construction et des matériaux et les codes réglementaires locaux doivent être observés. Ces instructions recommandent que la construction et le sous-plancher soient secs, durs, structurellement solides et plats. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'échec du travail résultant de ou associé à des sous-planchers et des substrats ou à des lacunes environnementales sur le chantier. L'utilisation de teinture, de mastic ou de bâton de mastic pour les retouches et de produits appropriés pour corriger les vides du sous-plancher est acceptée dans le cadre des procédures normales d'installation. Les revêtements de sol laminés résistants à l'eau Fuzguard peuvent être installés sur la plupart des substrats existants, entièrement collés et structurellement sains, y compris les surfaces de revêtement de sol dur comme le vinyle, le linoléum et les carreaux de céramique. Les joints des carreaux de céramique doivent être lissés avec un produit d'égalisation et la surface des carreaux de céramique doit être conforme aux exigences de tolérance de planéité (voir ci-dessous). Les tapis ou autres revêtements de sol souples ne sont pas des supports appropriés. Planéité : Tous les supports doivent être suffisamment plats pour accepter un plancher flottant. Lorsqu'une règle d'ajusteur de deux mètres est à plat en deux points sur une partie quelconque du plancher, il ne doit pas y avoir plus de 3 mm d'espace en dessous de la règle.

Installation du laminé résistant à l'eau Fuzguard

Les revêtements de sol sur des sous-planchers qui ne répondent pas aux exigences spécifiques de planéité pourraient entraîner une défaillance du système d'emboîtement et ne seront pas couverts par la garantie du produit.

Sous-plancher en béton: Les sous-planchers en béton doivent être durcis et complètement secs. La surface doit être lissée avec une truelle en acier pour devenir une surface poreuse dense et lisse sans trace de truelle, sans irrégularités ni ondulations. Les dalles de béton en contact avec le remblai, le centre dur ou le sol doivent avoir une membrane étanche pour empêcher l'humidité d'entrer. Les additifs d'imperméabilisation et les produits de durcissement n'annulent pas la nécessité d'une membrane anti-humidité. Les nouvelles dalles en béton séchent à un rythme d'environ 1,00 mm par jour, à mesurer à partir du moment où la dalle a été mouillée pour la dernière fois; par exemple, une dalle de 100 mm mettra 100 jours à sécher. Ce temps varie en fonction des conditions météorologiques et de la surface du béton, par exemple une surface de béton polie prendra plus de temps à sécher. Un test d'humidité doit toujours être effectué et les résultats doivent être enregistrés conformément à la norme sur les laminés 1884-2012. ANNEXE A avant l'installation. Fuzion Flooring recommande l'utilisation d'une feuille de plastique polyéthylène 200µm comme pare-vapeur. Les joints doivent se chevaucher sur 200 mm et être fixés avec un ruban adhésif imperméable. La bâche de plastique doit remonter le long du mur et être coupée sur la partie supérieure du sol une fois l'installation terminée et avant d'installer la finition. Remarque : le revêtement de sol Fuzguard n'est pas livré avec une sous-couche fixée en usine à l'arrière des planches. Il faut donc une sous-couche supplémentaire. Ce produit peut être installé sur des systèmes de chauffage par rayonnement en suivant les instructions ci-dessous.

Sous-plancher en bois : Tous les sous-planchers en bois (y compris les planches à rainure et languette, les panneaux de particules et le contreplaqué) doivent avoir une bonne ventilation transversale d'au moins 450 mm sous le plancher afin d'éviter la déformation et le mouvement des éléments du plancher. Les sous-planchers en bois doivent être rigides, sains et exempts d'humidité excessive, de gondolage et de gauchissement, et être construits conformément aux normes de construction applicables. Veillez à ce que la température de surface de la chaleur rayonnante ne dépasse jamais 27°C. Avant d'installer un système de chauffage par rayonnement sur une construction neuve, faites fonctionner le système au maximum de sa capacité afin de forcer toute humidité résiduelle provenant de la couverture en ciment du système de chauffage par rayonnement. Arrêtez le chauffage par le sol au moins 48 heures avant l'installation et assurez-vous que la température de la pièce est d'au moins 18°C pendant l'installation. Il est recommandé d'appliquer la chaleur rayonnante de manière progressive après la pose du sol. Consultez les recommandations du fabricant du système de chaleur rayonnante pour des conseils supplémentaires.

Toutes les planches lâches des vieux sous-planchers en bois doivent être reclouées et celles qui sont très usées ou endommagées doivent être remplacées. Poncez les planchers de bois pour obtenir une finition lisse et plane sans ondulations avant d'installer le revêtement de sol laminé résistant à l'eau Fuzguard. La planéité ne doit pas dépasser 3 mm d'écart sous une règle de 2 mètres déposée sur une partie quelconque du plancher en bois. Lors de l'installation sur un substrat en bois, nous recommandons d'utiliser un plastique en polyéthylène de 0,2 mm (200 microns) comme pare-vapeur et de le faire chevaucher sur 200 mm à l'aide d'un ruban adhésif étanche. La bâche de plastique doit remonter le long du mur et être coupée à la partie supérieure du sol après que l'installation a été terminée et avant d'installer la finition.

Conditionnement : Avant de commencer l'installation, conservez les planches à température ambiante pendant au moins 48 heures dans des boîtes non ouvertes. La température ambiante doit se situer entre 18 et 32 °C et l'humidité relative doit être maintenue entre 30 et 65% avant et pendant l'installation.

LISTE DE VÉRIFICATION AVANT L'INSTALLATION

Il incombe à l'installateur de vérifier le matériel avant de l'installer.- Est-ce bien le bon produit, la bonne couleur, le bon motif, les bonnes dimensions?-

- Ce matériel correspond-il aux attentes du client ?
 - Avez-vous lu et respectez-vous les recommandations d'installation ?
 - Le produit a-t-il eu le temps de se conditionner pendant 48 heures avant l'installation dans un endroit bien éclairé ?
 - Avant l'installation, inspectez le revêtement de sol laminé résistant à l'eau Fuzguard pour détecter les défauts visibles de la surface ou du système d'emboîtement. Tout défaut doit être signalé au magasin d'achat pour un remplacement ou un remboursement immédiat. Les réclamations relatives à des défauts de surface ou visuels ne peuvent être acceptées après l'installation. Contactez le détaillant si vous avez des inquiétudes. Disposition : Calculez les dimensions de la pièce avant l'installation, en prévoyant un supplément de 10 % du revêtement de sol pour la découpe des déchets. Installez le revêtement de sol laminé résistant à l'eau Fuzguard vers la source de lumière principale (par exemple, les grandes fenêtres ou la lumière entrante par une fenêtre) ou si la lumière n'est pas une préoccupation, parallèlement au mur le plus long de la pièce (fig. 2). Le sens des planches doit être confirmé avec le consommateur avant de commencer l'installation. Planifiez le travail de manière à avoir une pièce découpée aussi grande que possible (minimum 50 mm) dans la dernière rangée opposée au mur de départ de la pièce, vous devrez peut-être pour cela tracer la première rangée sur le mur de départ.
- NOTE : L'utilisation de joints d'expansion n'est pas nécessaire pour les surfaces de plancher jusqu'à 6 000 pieds carrés.

Préparation : Planifiez le travail de manière à avoir une pièce découpée aussi grande que possible (minimum 50 mm) dans la dernière rangée opposée au mur de départ de la pièce. Il vous faudra peut-être tracer la première rangée sur le mur de départ.

REMARQUE : l'utilisation de joints d'expansion n'est pas nécessaire pour les surfaces de plancher jusqu'à 6 000 pieds carrés.

La meilleure solution consiste à retirer la plinthe existante, le quart-de-rond ou la garniture scotie avant d'installer le revêtement de sol laminé résistant à l'eau Fuzguard. Si cela n'est pas possible, une moulure sera nécessaire pour couvrir l'espace d'expansion de 10 mm requis sur les bords. Les moulures et les cadres de porte doivent être dégagés pour permettre au plancher de bouger librement. Utilisez un morceau de sol mis au rebut, le revêtement de sol laminé

résistant à l'eau Fuzguard, pour soutenir la lame de scie à la bonne hauteur pour le dégagement. Voir figure 1
Le bas des portes peut également devoir être ajusté pour dégager le laminé. Balayez ou passez l'aspirateur sur le sous-plancher pour enlever toute la poussière et les débris. Installez les feuilles de plastique de polyéthylène de 0,2 mm (200 microns) en les faisant chevaucher sur 200 mm et fixez à l'aide d'un ruban adhésif imperméable. Pour un résultat optimal, veillez à toujours travailler en prenant les pièces dans 2 à 3 boîtes à la fois et en mélangeant les planches lors de la pose.

Outils de coupe nécessaires : EPI approprié, protection auditive, protection contre la poussière. Une scie sauteuse et une scie de table avec une lame de qualité de 60 dents à pointe de carbure. Une scie sauteuse avec une lame fine. Lors de l'utilisation de scies électriques, le sens de la lame doit couper dans le côté décoratif de la planche pour minimiser l'écaillage. Si vous utilisez une scie à main, coupez avec le côté décoratif de la planche vers le haut. Marquez la planche à l'aide d'un carré pour que la ligne de coupe reste droite. Installez le poste de coupe et coupez dans une autre zone pour éloigner la sciure du site d'installation.

Équerre de menuisier et longue règle

Crayon / mètre ruban

Couteau utilitaire pour découper le plastique

Cales pour maintenir l'espace d'expansion sur le pourtour

Pistolet à brider pour fixer les plinthes ou les quarts-de-rond/moulures

Aspirateur/balai/ balai et pelle

Maillet en caoutchouc blanc.

INSTALLATION DE LA PREMIÈRE RANGÉE

Commencez par le côté gauche de la pièce et travaillez vers la droite. Posez la première pièce complète avec le petit côté de la langue face au mur. Installez la deuxième pièce pleine et les suivantes dans la première rangée en alignant les extrémités courtes des planches et en les emboîtant (voir figure 3). Utilisez des cales d'espacement sur tous les côtés qui s'appuient contre les murs pour maintenir un espace d'expansion de 10,0 mm (voir figure 3). Continuez à poser les planches de la première rangée jusqu'à ce que vous ayez besoin de couper la dernière pièce. Mesurez la distance entre le mur et la surface de la dernière planche. Soustrayez 10 mm et coupez la planche à l'aide de la scie sauteuse. (Voir les instructions de coupe ci-dessus et la figure 4). Si cette distance est inférieure à 300 mm, revenez à la première planche pleine et coupez environ 300 mm à partir de l'extrémité la plus proche du mur de départ. Cela laissera un morceau plus long à la fin de la première rangée.

INSTALLATION DES RANGÉES RESTANTES

Commencez la deuxième rangée de planches avec la pièce découpée dans la dernière pièce de la première rangée. Si la pièce est plus courte que 300 mm, coupez une nouvelle planche en deux et utilisez-la pour commencer la deuxième rangée. Lorsque cela est possible, utilisez la pièce coupée de la rangée précédente pour commencer la rangée suivante. Les joints d'extrémité de toutes les planches doivent être décalés de 300 mm ou plus. Encliquez le côté long de la planche dans la rangée précédente et placez-la serré contre l'extrémité courte de la planche précédente. Laissez tomber la planche et tapez doucement sur l'extrémité avec un maillet en caoutchouc afin qu'elle se bloque fermement dans la planche précédente jusqu'à ce que les deux soient à la même hauteur. Assurez-vous que les deux planches sont parfaitement alignées et emboîtées dans la rangée précédente sans laisser d'espace. Voir la figure 5 (Remarque : une cale de frappe peut être nécessaire).

REMARQUE - Si vous remarquez que les deux planches ne sont pas à la même hauteur ou ne sont pas bien emboîtées l'une dans l'autre, veuillez suivre les instructions de démontage en bas de page, démontez et vérifiez si des débris coincés à l'intérieur de l'espace font obstacle. Poursuivez l'installation des planches complètes de la deuxième rangée en inclinant l'extrémité courte de la planche suivante de la rangée pour la coincer dans la planche précédente. Positionnez la planche de manière à ce que le côté long de la planche soit proche des planches de la rangée précédente et chevauche la rainure des planches de la rangée précédente. Évitez tout espace entre les planches, car un écartement peut compromettre l'ensemble de l'installation. Continuez à poser des planches entières dans la deuxième rangée et les rangées suivantes jusqu'à ce que vous atteigniez le mur à votre droite. Marquez la dernière pièce, coupez et installez. Il peut être nécessaire d'utiliser une barre de traction pour s'assurer que les joints d'extrémité sont bien serrés.

Une fois que toutes les planches de la rangée sont installées, appuyez sur les planches ou marchez à plat dessus jusqu'au sous-plancher avant de commencer la rangée suivante. Une cale de frappe peut être utilisée pour engager complètement les planches. Pour faire des trous pour les tuyaux, mesurez le diamètre et la position du tuyau, percez le trou à environ 10 mm de plus que le diamètre du tuyau. Pour permettre l'installation de la pièce, coupez un morceau de la face arrière du tuyau en utilisant une légère forme en V. Placez le morceau en place, insérez le morceau en V derrière le tuyau et collez le tout avec de la colle à bois, utilisez des cales d'espacement pour maintenir le morceau en V en place pendant que la colle durcit.

Avvertissement: Le fait de ne pas aligner correctement le joint d'extrémité et de tenter de le forcer alors qu'il n'est pas aligné peut entraîner des dommages permanents au joint d'extrémité.

INSTALLATION DE LA DERNIÈRE RANGÉE

La dernière rangée de l'installation devra être coupée dans le sens de la longueur. Placez la rangée de planches à poser sur la dernière rangée de planches installée. Utilisez un morceau de la planche comme traceur pour dessiner au crayon le contour du mur (voir figure 6). La largeur de la dernière planche doit être d'au moins 50 mm. Découpez la planche à l'aide de la scie à table et prévoyez l'espace d'expansion nécessaire. Posez la pièce en position (vous devrez peut-être utiliser une barre de traction pour resserrer les joints). Si les plinthes ont été enlevées, réinstallez-les sur le dessus du joint d'expansion.

FINITION DES BORDS

Si les plinthes ont été retirées, les réinstaller au-dessus du joint d'expansion (ne pas fixer les plinthes au sol, mais au mur). Si les plinthes n'ont pas été retirées, installez un quart-de-rond ou une scotie (ne fixez pas la plinthe au sol, fixez-la au mur).

DÉMONTAGE

Séparez toute la rangée en la soulevant délicatement en angle. Pour séparer les planches, laissez-les à plat sur le sol et écartez-les en les faisant glisser.

TRANSITIONS

L'utilisation de transitions (joints d'expansion) n'est pas nécessaire pour les surfaces de plancher jusqu'à 6 000 pieds carrés, cependant nous proposons des moulures de transition coordonnées. La plupart des modèles de Fuzguard ont un système d'encliquetage supérieur de 5 G, en raison de 2 modèles dans une option multi-largeur (Tacoma et El Atazar) ; il s'agit d'un système de 2 G.

Veuillez consulter les vidéos des systèmes de verrouillage 5G et 2G sur les liens ci-dessous pour en savoir plus :

<https://www.youtube.com/watch?v=ERYrufAGPwM>

<https://www.youtube.com/watch?v=qFJEpyIM4GY>